

Héricourt, le 12 mars 2020 - 7h00

Regroupement des actions de GAUSSIN SA

*Regroupement d'actions par voie d'échange d'une action nouvelle contre
10 actions existantes*

Début de l'opération de regroupement : 27 mars 2020

*Prise d'effet du regroupement (radiation des actions existantes et
cotation des actions nouvelles) : 23 avril 2020*

GAUSSIN (EURONEXT GROWTH : ALGAU - FR0010342329) annonce aujourd'hui les modalités de mise en œuvre du regroupement de ses actions par échange d'une action nouvelle contre 10 actions existantes, cette opération ayant été approuvée par les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 27 février 2020.

La valeur nominale de l'action Gaussin SA sera augmentée proportionnellement à la parité de regroupement et passera de 0,10 euro à 1 euro.

Le regroupement d'actions débutera le 27 mars 2020, conformément aux termes de l'avis de regroupement d'actions publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) le 11 mars 2020 que vous pourrez trouver [ici](#).

Ce regroupement ne modifie ni la valeur du portefeuille d'actions détenu par un actionnaire, ni la capitalisation boursière de la société.

Les actions Gaussin existantes (code ISIN FR0010342329 ALGAU) seront radiées du marché **Euronext Growth Paris** le 22 avril 2020 et seront remplacées par les actions Gaussin SA nouvelles, avec un nouveau code ISIN (FR0013495298), le 23 avril 2020. Le code mnémotechnique restera inchangé (ALGAU).

D'ici le 22 avril 2020 :

- Les actionnaires détenant un nombre total d'actions existantes formant un multiple exact de dix n'auront **aucune démarche ou formalité à accomplir**. Le regroupement de leurs actions en actions nouvelles sera réalisé automatiquement le 23 avril 2020.
- Les actionnaires ne détenant pas un nombre total d'actions formant un multiple exact de dix auront jusqu'au 22 avril 2020 la possibilité, afin de parvenir à obtenir un multiple de dix, d'acheter ou de vendre, directement sur le marché, des actions anciennes formant rompus. À défaut d'avoir obtenu dans ce délai un nombre total d'actions formant un multiple exact de dix, **leur intermédiaire financier procédera automatiquement à la cession de leurs rompus sur le marché** et leur versera l'indemnisation correspondante conformément aux articles L.228-6-1 et R.228-12 du Code de commerce et à la pratique du marché.

Conformément aux dispositions des articles L.225-149-1 et R.225-133 du Code de commerce, l'ensemble des BSA 2016NC et BSAR de la Société seront suspendus d'exercice du 11 mars au 27 avril 2020 inclus. La levée de cette suspension sera automatique à l'issue de cette période.

Pour plus d'informations sur le regroupement, les actionnaires sont invités à consulter l'avis de regroupement d'actions publié au BALO le 11 mars 2020 et disponible sur le site de la Société.

Les actionnaires pourront également accéder à des explications complémentaires sur ce regroupement d'actions dans la rubrique « Publications financières » figurant dans l'onglet « Informations financières » du site internet de la société.

Toutes les opérations relatives au regroupement auront lieu auprès de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 32 rue du Champ de Tir, CS 30812, 44308 NANTES CEDEX 3, nommé comme mandataire pour la centralisation des opérations de regroupement.

Dates à retenir :

- 27 mars 2020 : Date de début des opérations de regroupement ;
- 22 avril 2020 : Date limite d'achat ou de vente d'actions existantes formant rompus ;
- 23 avril 2020 : Date de prise d'effet du regroupement et début de cotation de la nouvelle action.

Prochains communiqués

Résultats annuels 2019 : le 25 mars 2020 après bourse

Prochains rendez-vous

TOC Europe à Rotterdam du 9 au 11 juin 2020
SIA 2020 - Salon de l'intelligence artificielle à Belfort 17 & 18 juin 2020
Salon SITL à Paris du 23 au 26 juin 2020
Salon Airport Show à Dubaï du 22 au 24 juin 2020

À propos de GAUSSIN

GAUSSIN est une société d'engineering qui conçoit, assemble et commercialise des produits et services innovants dans le domaine du transport et de la logistique. Son savoir-faire englobe les transports de marchandises et de personnes, les technologies autonomes permettant un usage sans chauffeur de type Automotive Guided Vehicles, et l'intégration de tous types de batteries, notamment électriques et hydrogènes. Avec plus de 50 000 véhicules à travers le monde, GAUSSIN bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : les terminaux portuaires et aéroportuaires, la logistique et people mobility. Le groupe a noué des partenariats stratégiques avec de grands acteurs mondiaux afin d'accélérer sa pénétration commerciale : Siemens Logistics dans le domaine aéroportuaire, Bolloré Ports et ST Engineering dans le domaine portuaire, UPS dans le domaine de la logistique et Bluebus dans le transport de personnes.

En octobre 2019, le Groupe a remporté le Concours mondial du transport par véhicule autonome « Catégorie Leader » - « Best Energy and Environmental Sustainability ».

GAUSSIN est cotée sur Euronext Growth à Paris depuis 2010 ([EURONEXT GROWTH - FR0010342329](https://www.euronext.com/fr/FR0010342329)).

Plus d'informations sur www.gaussin.com.



Contacts

GAUSSIN
Christophe Gaussin
invest@gaussin.com
+33(0)3.84.46.13.45

NewCap
Relations investisseurs & médias
Dusan Oresansky / Mathilde Bohin
gaussin@newcap.eu
+33(0)1.44.71.94.92



Retrouvez toute l'information GAUSSIN sur
www.gaussin.com